

## Le ministre compte sur les inspecteurs

### Les inspecteurs peuvent-ils compter sur le ministre ?

Le sommaire complet  
est en page 3

#### L'inspection n° 57

Directeur de la publication :

**Patrick ROUMAGNAC**

Maquette : **Daniel GAUCHON**

Commission paritaire : **3 323 D73 S**

ISSN : **1251-2028**

Imprimerie et photocomposition : **FEN**

Le prix du numéro est compris dans la  
cotisation syndicale. Pour les

personnes extérieures au secteur de  
syndicalisation couvert par le SI·EN, le  
prix du numéro est de 50 F, l'abonne-  
ment annuel de 400 F.

**SI·EN - Fen**

23 Rue Lalande - 75014 PARIS

Tél : 01 43 22 68 19

## Editorial

### Profil ou transparence ?

CAPN des mutations – 18 mai 1999  
Déclaration liminaire de Patrick ROUMAGNAC,  
Secrétaire Général du SI·EN-FEN

Madame la Directrice,  
Mesdames et Messieurs les repré-  
sentants de l'Administration  
Mesdames et Messieurs les com-  
missaires paritaires et experts,

Comme chaque année, le mouve-  
ment des IEN est un moment particu-  
lièrement attendu par de très nombreux  
collègues. Comme chaque année, tan-  
dis que certains se réjouiront, d'autres  
seront déçus... c'est inévitable, mais la  
déception peut être adoucie si chacun  
est persuadé que sa situation a été traitée  
de manière équitable ; dans le cas  
contraire la déception laisse la place à  
la frustration et à l'amertume. Pour ac-  
cepter une décision, il faut la compren-  
dre, faute de quoi cette dernière est vite  
considérée comme le " fait du prince "  
ou comme un désaveu pour celui qui  
n'est pas été retenu sur un poste de-  
mandé.

Qu'en est-il cette année ? Disons le  
tout net, les représentants du SI·EN-  
FEN ne sont pas du tout satisfaits des  
conditions d'élaboration et de déroule-  
ment de ces opérations de mouvement.  
En effet, même si certaines de leurs  
observations ont été prises en compte,  
l'équité et la transparence ne sont pas  
au rendez-vous.

Quels sont donc les causes de no-  
tre insatisfaction ?

Nous dénonçons tout d'abord la  
transformation de postes. En absence  
de toute concertation avec les instan-  
ces syndicales représentatives du per-  
sonnel, certains postes ont " glissé "  
d'une académie à l'autre en se trans-  
formant mystérieusement.

Curieuse alchimie, par exemple, que  
celle qui transmute un poste de l'ensei-  
gnement technique de PARIS en un  
poste du 1<sup>er</sup> degré en Seine-Saint-De-  
nis.. alors que les besoins en IEN/ E.T.  
sont criants dans l'académie de CRE-  
TEIL. Tout aussi inexplicable le gel de  
postes d'IEN Economie-Gestion sur  
l'académie de DIJON. Si des besoins  
se font sentir dans une spécialité, la  
seule réponse adaptée est, à notre avis,  
la création de postes en nombre suffi-  
sant. Il y a urgence à réfléchir sur les  
besoins réels des académies et à pro-  
céder à des redéploiements lors des dé-  
parts en retraite.

Nous dénonçons ensuite les " déra-  
pages " locaux. Ainsi tel inspecteur  
d'académie claironne haut et fort qu'il a  
fait " son " mouvement et n'hésite pas  
à faire connaître aux intéressés leur fu-  
ture affectation. Tel recteur annonce à  
qui veut l'entendre (et même aux com-  
missaires paritaires académiques) qu'un  
faisant fonction sera intégré cette an-  
née par liste d'aptitude et sera nommé  
sur un poste à profil... très ciblé ! De  
tels comportements seraient considérés  
par l'administration comme inaccepta-  
bles s'ils étaient le fait de représentants  
du personnel, ils le sont encore plus  
quand ce sont de hauts responsables  
qui en sont à l'origine. Nous vous de-  
mandons, Madame la Directrice, de  
vous montrer aussi ferme à l'égard de  
ces responsables que vous le seriez par  
rapport aux élus que nous sommes.

Enfin, nous dénonçons avec la plus  
grande vigueur, le développement des  
postes dits " à profil ". Il s'agit pour nous

## AGENDA

### 27 avril

\* MEN / Rencontre préparatoire aux Etats généraux de la lecture et des langages (P. ROUMAGNAC)

### 4 mai

\* Rencontre avec M. Pierre DASTE (P. ROUMAGNAC – Fr. GROSBRAS)

### 5 mai

\* NANTES / Colloque sur les Etats généraux de la lecture et des langages (P. ROUMAGNAC ainsi que des collègues de l'académie)

### 6 mai

\* Conseil Supérieur de l'Education (B. DE GUNTEN)

### 10 et 11 mai

\* Bureau National

### 12 mai

\* FEN / Réunion de travail sur les dossiers en cours (P. ROUMAGNAC)

### 18 mai

\* CAPN des mutations (R. HASIAK – M. MARUCELLI – B. LESPEL – M. LEVEQUE – M. -P. COLLET – P. ROUMAGNAC – D. GAUCHON – J.-M. PETIT)

\* Paris - Sorbonne / Compte rendu du débat sur le collège par S. ROYAL (G. VERNAY au titre du SI.EN)

COMMUNIQUE DE PRESSE SOLIDARITE LAIQUE  
(13 avril 1999)

### SOLIDARITE LAIQUE POUR LE KOSOVO

Solidarité Laïque et ses 52 organisations membres (mutuelles, coopératives, syndicats...) lancent un appel à dons pour l'aide aux réfugiés du Kosovo.

L'aide de Solidarité Laïque sera dans un premier temps affectée à la prise en charge sanitaire des réfugiés kosovars dans les camps d'Albanie, de Macédoine et du Montenegro. 50 000 F ont déjà été débouqués le 12 avril.

ONG de développement non spécialisée dans l'aide humanitaire d'urgence, Solidarité Laïque soutiendra financièrement dans un premier temps le programme sanitaire de *Médecins du Monde*.

Solidarité Laïque souhaite le retour de tous ces réfugiés dans leur pays d'origine et, dans un second temps, apportera son soutien à la reconstruction, notamment dans le domaine de l'éducation, en s'appuyant sur les relais locaux de ses organisations membres, en particulier les syndicats enseignants.

Envoyez vos dons à :

**SOLIDARITE LAIQUE - URGENCE KOSOVO**  
22, rue Corvisart – 75013 PARIS  
CCP 909 00 K Paris

### Roger NIEF

Nous avons appris le décès de notre collègue avec tristesse mais aussi avec surprise. Nous savions que sa santé était devenue fragile mais nous pensions pouvoir le rencontrer encore pour lui témoigner notre sympathie. En effet, il gardait un contact régulier avec plusieurs collègues.

Il était venu terminer sa carrière, de 1989 à 1994, et préparer sa succession dans l'académie de REIMS. C'est ainsi que, durant ses dernières années d'exercice, il a assuré la formation professionnelle de nouveaux collègues qui intégraient le métier de l'inspection. A ces jeunes collègues, il a transmis avec une très grande modestie les dossiers dont il avait la charge. Il a également su les alerter sur les points importants du métier, les difficultés à surmonter.

Conformément à ses souhaits et à ceux de sa famille, il nous a quittés dans l'intimité, mais nous ne l'avons pas oublié.

*Denis GUILLAIN*

## Mission DASTÉ

Nous poursuivons nos rencontres avec Pierre DASTÉ qui est chargé par le ministre de l'Education nationale d'établir un rapport sur l'évolution des missions et du statut des IEN.

Après avoir longuement insisté sur l'impérieuse et urgente nécessité d'une revalorisation significative des indices afin d'arriver au plus vite à un corps unique d'inspection, nous avons précisé ce que pourraient être les missions des inspecteurs dans la

perspective d'un collège d'inspection au niveau d'une unité territoriale fondée sur le projet plutôt que sur une aire géographique strictement définie.

Pierre DASTE rencontrera aussi des IEN sur le terrain ainsi que des IA et des recteurs. Nous serons particulièrement attentifs à ses conclusions et veillerons à ce qu'elles soient prises en compte par le ministère.

## Suite de la déclaration liminaire de Patrick ROUMAGNAC à la CAPN du 18 mai 1999

d'une manière déguisée de permettre l'arrivée, hors de toute règle acceptable, de telle personne sur tel poste.

Nous l'avons dit, nous ne sommes pas opposés au principe du profil. Pour nous ce dernier doit correspondre aux caractéristiques affichées d'un poste, permettant ainsi aux intéressés de postuler en toute connaissance de cause et de s'engager par là même à poursuivre un projet en cours, à s'adapter à des contraintes particulières. Ce n'est malheureusement pas ainsi que les choses se sont passées. La définition des profils correspond à un véritable tour de force : ils sont à la fois trop flous et trop précis ! Prenons un exemple : Bayonne II. L'affichage du profil est on ne peut plus flou, mais le candidat attendu est on ne peut plus précis !

Que dire des profils " zones violence " ? Ils sont caractérisés par la présence de ZEP réputées difficiles. Certes, mais la formation des IEN ne prend-elle pas en compte ce genre de situation ? Il faut croire que si puisque ces postes difficiles restant vacants risquent fort d'être proposés en priorité aux stagiaires quittant l'ESPEMEN ! Dès lors, restons sérieux, nous vous demandons, Madame la Directrice, que ces postes ne conduisent pas à une sélection arbitraire de la part d'un IA. Tout IEN postulant en connaissance de cause sur un poste de cette nature doit pouvoir y accéder en respectant les règles habituelles du mouvement. Que dire des postes en IUFM ? Evoquons un cas que développerons lors des travaux de cette CAPN. Dans un IUFM du Nord-Ouest... le directeur pense qu'un IEN à l'expérience confirmée n'est pas apte à occuper le poste proposé... mais qu'un stagiaire de ses connaissances fera très bien l'affaire ! Ledit stagiaire vient du reste visiter régulièrement ce qu'il appelle déjà sa " future circonscription ".

Que dire des postes d'adjoint à l'IA ? Il semble que bien souvent ce ne soient pas les compétences du candidat qui soient prioritaires mais un mystérieux attachement, prémisses d'un dévouement peut-être excessif. Prenons garde, l'obéissance servile trouve toujours ses limites et peut parfois buter sur une simple " paillote ".

Pour finir, Madame la Directrice, je voudrais solennellement vous mettre en garde. Les procédures actuelles de gestion de notre corps ne sont pas seulement injustes pour les IEN, elles sont aussi préjudiciables au système éducatif. En effet, une évaluation sans critères précis rapportés à des objectifs définis, un système de promotion où les effets de proximité de l'autorité locale surclassent trop souvent une action de terrain moins visible mais tout aussi méritoire, une procédure d'affectation où domine l'arbitraire, sont autant de facteurs qui conduisent inévitablement les IEN à privilégier le " paraître " à l' " être ". L'important ne sera bientôt plus d'œuvrer au quotidien pour améliorer l'efficacité du service public d'éducation, mais de se mettre en valeur sur les opérations ponctuelles pour " plaire " à tel ou tel responsable local dont l'avis devient de plus en plus incontournable et prend un caractère manifestement trop lourd pour toutes les opérations de gestion.

Comme nous restons malgré tout persuadés de votre engagement pour la promotion d'un service public d'éducation de qualité, nous vous demandons, Madame La Directrice, d'être attentive et bienveillante aux observations des commissaires paritaires lors de cette CAPN, afin de rétablir le droit là où dominerait l'arbitraire.

Je vous remercie.

P. ROUMAGNAC

## Appel à signature

Le Congrès a mandaté le Bureau National pour qu'il agisse afin de faire avancer au plus vite nos revendications. Rappelons que pour l'instant aucune négociation n'est réellement engagée. Il nous faut donc faire admettre au ministre que l'ouverture de négociations assorties d'un échéancier précis est un minimum exigible. Pour cela nous avons besoin de lui montrer que tous les IEN sont mobilisés sur cette question. C'est pourquoi nous faisons circuler une lettre-pétition à faire signer par tous ceux qui se reconnaissent dans nos revendications.

## Sommaire

Agenda	page 2
Hommage à Roger NIEF	page 2
Solidarité Laïque KOSOVO	page 2
Appel à candidature BN	page 3
Charte enseignement professionnel	page 4
Commission secteur 1er degré	page 5
Frais de déplacement	page 6
Etats généraux de la lecture	page 6
Les propositions de S. Royal	page 7
Admis concours IEN 1999	page 10
Admis concours IA-IPR 1999	page 11
Historique du Syndicat	page 12

## Election au Bureau national Appel à candidature

Le Bureau National a pris acte de la démission de Michel LE BOHEC.

En conséquence, et dans le respect de nos statuts et du Règlement intérieur, nous lançons auprès de tous les IEN 1<sup>er</sup> degré un appel à candidature afin de pourvoir le siège laissé vacant.

Nous rappelons que l'engagement au Bureau National est un acte militant indispensable à la vie de notre syndicat.

Les candidats rédigeront une profession de foi (maximum de 3 000 caractères) à adresser 23, rue Lalande (sous forme d'un fichier informatique, de préférence) **avant le 30/06/99.**

## Charte pour l'enseignement professionnel du XXIème siècle

Andience A. GEISMAR du 6 avril 1999

A. GEISMAR nous a reçus, le 6 avril, afin d'examiner le texte qui a été soumis au Conseil supérieur de l'Education du 4 mars ainsi que ses annexes techniques.

Cette réunion dite «de concertation» nous a permis d'aborder les différents éléments de la charte en présentant nos remarques, nos mandats de congrès, et en demandant les éclaircissements nécessaires.

La question du nom «lycée professionnel» a d'emblée été abordée par la délégation qui souhaite l'évolution vers le lycée ou le lycée polytechnique, ce qui éviterait la marginalisation des lycées professionnels, de leurs élèves et de leurs personnels, ceci conformément à nos mandats de congrès.

Nos positions semblent très divergentes de celles du conseiller du Ministre qui insiste sur le fait que spécificité n'est pas équivalent de marginalité.

### I. L'ENSEIGNEMENT INTÈGRE

L'abandon de l'expression «alternance sous statut scolaire» au profit d'«enseignement intégré» est justifié par A. GEISMAR par le fait que la première nécessite une explication et se définit souvent par rapport à l'alternance sous statut salarié (l'apprentissage), ce que notre interlocuteur veut éviter. Nous pouvons parier devoir maintenant expliquer le sens d'intégré... (Explications du cabinet : «le lycée professionnel est intégré à l'Education nationale, il opère une intégration de la formation générale et de la for-

mation professionnelle, celle-ci intègre des périodes en entreprise»).

Pour ce qui est des pôles professionnels, A. GEISMAR a insisté sur le fait que pôle ne signifiait pas monoculturel. La cohérence doit être recherchée dans tous les cas.

En ce qui concerne l'existence de coordonnateurs dans les établissements tertiaires (hors hôtellerie, établissements dans lesquels des postes de chef de travaux existent déjà), le cabinet, conscient du problème, recherche une solution.

Par rapport aux périodes de formation en entreprise il a été précisé que leurs dates ne pouvaient être imposées.

Enfin, le problème des élèves est identifié. La Cour des Comptes devrait être chargée d'un rapport sur l'état des bourses. L'idée est d'améliorer leur situation sur critères sociaux.

### II. LES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL RENOVES

Par rapport à la mise en oeuvre de diplômes renouvelés ou de nouveaux diplômes, la délégation a regretté que l'on demande aux inspecteurs de la faire dans la précipitation et souhaite qu'à l'avenir cela ne se reproduise pas, afin de préserver la crédibilité des uns et des autres et de respecter l'objectif de qualité.

Pour ce qui est du CAP, un compromis est à trouver entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel. Il faut faire réfléchir les membres des jurys d'examen sur

une échelle de notes. La question d'un conseil national des programmes de l'enseignement professionnel est posée.

Enfin, nous avons interrogé notre interlocuteur sur l'introduction de l'enseignement de la philosophie en baccalauréat professionnel. Cela semble bien lointain si on veut réduire le nombre d'heures de cours, introduire l'enseignement à caractère civique et social... et trouver des professeurs de philosophie acceptant d'enseigner en lycée professionnel (une autre illustration de la marginalisation).

La poursuite des études des jeunes en BTS a été abordée. La question de la structure est posée. Pour ce qui est des enseignants, la solution d'équipes mixtes serait envisageable. Par contre, à ce jour, aucune réflexion ne semble être engagée sur le corps unique d'enseignants.

En ce qui concerne le recrutement des enseignants, il nous a été annoncé que les épreuves de concours seraient revues. De plus, lors de l'année de formation en IUFM, un stage pratique en entreprise aura lieu et d'autres seront proposés dans le cadre de la formation continue.

Le SI.EN a rappelé son adhésion totale au développement de sujets nationaux ou interacadémiques, sans que cela entraîne des conséquences négatives pour les candidats, par exemple le risque d'alourdissement des journées d'examen. Quant au contrôle en cours de formation, un rapport devrait être publié prochainement.

Cette réunion s'est déroulée dans une atmosphère sereine, propice aux échanges fructueux ; une prochaine rencontre sur la place des inspecteurs dans la rénovation de la voie professionnelle doit avoir lieu.

Marie- Paule COLLET

*N. B. : les responsables de secteur enseignement technique ont été destinataires du compte rendu intégral pour diffusion aux adhérents*

## Commissions de secteurs

### Enseignement du 1er degré

Thème du débat : la charte de l'école du 21ème siècle et le rôle de l'Inspecteur au sein d'une unité territoriale.

Animateur : P. ROUMAGNAC

Rapporteur : M. PHILIPPE

Le débat a été animé avec de nombreux témoignages d'académies ou de départements.

Les participants se sont accordés à trouver des éléments dignes d'intérêt dans la charte ( revalorisation des enseignants, souci de la réussite de tous) mais en ont relevé d'autres qui suscitent bien des inquiétudes :

- place et rôle de l'Inspecteur dans l'évaluation.
- que faut-il évaluer et comment le faire ?
- place à réserver dans l'école et dans le cadre de l'enseignement aux intervenants extérieurs et aux aides éducateurs...

L'enseignant du premier degré n'est pas «un gentil organisateur» d'activités conduites par d'autres. Il doit donner un enseignement polyvalent dans le cadre d'un travail en équipe.

La commission 1<sup>er</sup> degré rappelle que seul l'I.E.N est le garant de la conformité avec les programmes officiels de l'enseignement dispensé aux élèves. Il est animé par le souci de favoriser la réussite de tous les élèves, en essayant de combattre les inégalités de départ (aides différentes des municipalités en matière d'intervenants...).

Beaucoup de collègues se sont interrogés sur le rapport entre évaluation d'un système et inspections individuelles et d'équipe. Le débat est loin d'être clos sur cette question.

L'ensemble du groupe a émis un vœu fort ; il est urgent de réfléchir à deux points essentiels :

- quelle école de la réussite et de la République?
- Quel peut être le rôle de l'Inspecteur du 21ème siècle?

Le groupe mandate le Bureau National pour lancer de façon urgente une consultation / réflexion auprès de tous les adhérents afin de faire remonter, avant l'été, les propositions du terrain.

Le SI.EN doit être ou redevenir une véritable force de proposition auprès du ministre, notamment avant la publication du rapport DASTE.

Le groupe n'a pas manqué de souligner la nécessité d'une reconnaissance des tâches et missions des inspecteurs s'assortissant de la revalorisation indiciaire devenue incontournable.

#### En conclusion

Il est urgent de réfléchir au rôle des I.E.N mais aussi à la mission des inspecteurs, de tous les inspecteurs, dans le souci d'œuvrer pour une véritable réussite de tous. Le SI.EN doit s'engager sans délai dans cette réflexion.

Pub CASDEN

## UNSA - Fonctionnaires Frais de déplacement

La DGAFP réunissait le 3 mai les organisations syndicales pour communiquer les décisions prises en conclusion du groupe de travail sur les frais de déplacement institué en application de l'accord salarial.

### 1 – EXPERIMENTATION :

Une expérimentation a été initiée au ministère de l'Intérieur visant :

- à tenter d'obtenir de meilleurs tarifs possibles pour l'administration;
- à faciliter la vie des agents par une prise en charge directe des frais engagés.

Le décret du 30.05.97 sera modifié pour poursuivre et étendre l'expérimentation notamment aux établissements publics. Une instance de pilotage interministérielle sera mise en place. Des consultations seront faites pour transposer l'expérimentation aux fonctions publiques territoriale et hospitalière.

### 2 – AMELIORER LA GESTION :

La dépense pour la Fonction publique de l'Etat est actuellement d'environ 6 Milliards de francs. La DGAFP a une connaissance insuffisante de la gestion des crédits. Elle propose la création d'un club de gestionnaires et d'améliorer la nomenclature d'exécution. Deux décisions : - encourager les avances de frais, informer annuellement les CTPM.

### 3 – REVALORISATION DES TAUX :

Indemnités kilométriques en métropole : + 5 % pour les 10 000 premiers kilomètres, + 10 % au-delà (effet : 1er juillet 1999)

Nuitée : + 8 % au 01.07.99

Indemnités kilométriques et de stages DOM : + 2,5 % au 01.07.1999; + 2,5 % au 01.07.2000

Indemnités journalières DOM : + 4 % au 01.07. 1999; + 4 % au 01.07.2000

Taux de base des stages en métropole : + 5 % au 01.01.2000

L'indemnité forfaitaire territoriale pour les déplacements dans la commune passe de 1 200 à 1 300 F au 01.01.2000

L'indemnité de repas sera réduite si le repas est pris dans un restaurant administratif.

Suppression des différences liées au statut ou à la situation familiale : les groupes hiérarchiques DOM seront supprimés en 2 ans à compter du 01.07.99; les indemnités de changement de résidence, de missions, de stages en métropole et DOM seront transposées au personnel hospitalier; les textes réglementaires seront pris pour les déplacements des territoriaux dans les DOM; la différence des taux de frais de stage selon la situation familiale est supprimée au 01.01. 2000.

L'UNSA s'est félicitée des augmentations intervenues en regrettant toutefois leur faiblesse ainsi que diverses mesures qui restent en l'état (la dégressivité des indemnités de stages par exemple).

Elle a insisté sur la question des budgets par ministère et sur les difficultés de gestion tout en reconnaissant la volonté gouvernementale d'aller vers plus d'équité et de transparence.

Christine BONNEFON

## Etats généraux de la lecture et des langages

Invités par Madame la ministre, des représentants du SI.EN ont assisté aux " Etats généraux de la lecture et des langages " à Nantes les 4 et 5 mai. Ils ont pu apprécier la qualité des présentations émanant du terrain et ont relevé – une fois encore – le rôle fondamental joué par les IEN pour le développement des projets pédagogiques permettant de motiver les élèves pour accéder à la maîtrise du lire-écrire-parler. Ils ont été plus réservés sur la qualité des ateliers et des tables rondes qui ne leur ont pas toujours paru être à la hauteur des enjeux. Cette impression a du reste été confirmée lors de la séance de clôture au cours de laquelle une bonne partie de la salle s'est déclarée " rester sur sa faim ".

Madame Ségolène ROYAL a conclu ces journées en énonçant des mesures qu'elle souhaite voir se concrétiser très prochainement sur le terrain. Il semble que certaines de ces mesures soient déjà assez avancées, tandis que d'autres devront faire l'objet d'une réflexion approfondie et de " rendez-vous " auxquels le SI.EN ne manquera pas de participer.

L'énoncé des mesures (voir ci-après) montre que les IEN seront sollicités pour leur mise en œuvre et/ou leur suivi. Leur rôle est trop souvent évoqué de manière implicite ; c'est la raison pour laquelle nous avons d'ores et déjà pris contact avec le Cabinet de la ministre pour être reçus afin de faire préciser l'engagement attendu et de réaffirmer notre souhait de

participer activement à un processus visant à améliorer l'efficacité du service public d'éducation.

L'affirmation selon laquelle la lecture est une compétence qui se construit tout au long de la scolarité, de la maternelle au collège à tout le moins, trouve un écho évident dans nos propositions d'inspection collégiale au sein d'une unité territoriale. Tel pourrait, en effet, être le sens à venir de nos missions : assurer, promouvoir, développer la qualité de l'offre éducative à l'échelle d'un territoire défini sur la base d'un projet. Ainsi, la mise en œuvre des mesures prévues par la ministre rencontrera inévitablement nos revendications... Souhaitons donc que cette rencontre soit positive !

*Afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'utiliser plus aisément les mesures ministérielles relatives à la maîtrise des langages, vous trouverez sur notre site Web l'intégralité du discours de Mme Ségolène Royal. Vous pourrez dès lors en copier plus aisément les extraits que vous voudrez exploiter.*

Patrick ROUMAGNAC

## Etats généraux de la lecture et des langages Les douze propositions de S. ROYAL

### 1 - RELANCER UNE VRAIE POLITIQUE DES CYCLES PEDAGOGIQUES (AIDE INDIVIDUALISEE A L'ELEVE ET TRAVAIL EN EQUIPE DES ENSEIGNANTS)

Les cycles pédagogiques, créés par la loi d'orientation de 1989, répondaient à la nécessité d'adapter l'enseignement à la diversité des élèves plutôt que de se référer à une norme abstraite correspondant à un élève moyen virtuel et offraient d'intéressantes possibilités d'organisation au rythme de chacun, de continuité des apprentissages, de souplesse et de décloisonnement. Ils permettaient de prévenir plus efficacement les difficultés sans pour autant brider les précocités.

Force est de constater que, sur le terrain, la situation a évolué trop lentement peut-être du fait de la contradiction entre la logique pédagogique du cycle et la logique administrative de la classe. Il ne s'agit pourtant pas de briser l'unité de la classe, ni l'unicité du maître référent mais de permettre une gestion plus fluide de la scolarité.

J'entends réaffirmer la nécessité d'aller jusqu'au bout de cette évolution nécessaire et en tirer toutes les conséquences notamment en précisant davantage les compétences attendues des élèves à l'issue de chaque cycle, et en favorisant le travail des équipes de cycles (utilisation des temps de concertation, renforts pédagogiques, évolution de l'inspection individuelle vers l'accompagnement et le suivi collectifs, des équipes de cycle).

### 2 - PERFECTIONNER LES EVALUATIONS NATIONALES : DIFFUSER LA PRATIQUE DES EVALUATIONS DE TERRAIN

Je crois à l'utilité pédagogique des évaluations nationales dans la classe comme outil de repérage des acquis de tous les élèves et condition de mise en place de réponses adaptées au cas de chacun. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai rétabli l'annualité des évaluations de début de CE2 et de 6ème et décidé la mise en place des "programmes personnalisés d'aide et de progrès" destinés aux élèves dont les évaluations ont révélé qu'ils connaissaient de grandes difficultés.

Mais, pour être pleinement efficaces, les évaluations nationales, outre qu'elles ne doivent pas être détournées de leur objet pédagogique pour d'imparfaites compilations statistiques, vont être revues dans le sens d'une amélioration de la fiabilité des tests et de leur maniabilité pour les maîtres. J'ai demandé à un groupe de travail de me remettre en juin ses conclusions relatives à l'amélioration de ce dispositif.

J'entends par ailleurs favoriser le développement des évaluations de terrain tout au long des cycles du primaire et du collège et fournir, pour ce faire, aux maîtres des guides à la fois rigoureux, simples et de dimension volontairement modeste, conçus pour faciliter le pilotage de la classe et l'aide à l'élève en temps utile.

### 3 - MIEUX VALORISER LES COMPETENCES DES RESEAUX D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)

Les RASED, réseaux d'aide aux enfants en difficulté, constituent une force de frappe de 14 000 personnes (maîtres spécialisés, psychologues, rééducateurs) qui collaborent avec les maîtres du primaire pour identifier, comprendre et prendre en charge les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, en particulier dans le langage oral, la lecture et l'écriture.

Leur rôle est irremplaçable. Leur mission doit être mieux coordonnée avec celle de l'équipe pédagogique, leur intervention harmonisée avec le projet d'école, leur action davantage insérée dans la classe. Leur efficacité en sera décuplée.

Ces modalités d'intervention seront, bien sûr, examinées en concertation avec les personnels concernés, membres des RASED et enseignants des écoles. Mais les pratiques déjà à l'oeuvre - et je ne

donnerai que l'exemple remarquable du RASED de Chabonais-Roumazières (Charente) - montrent que l'intérêt des élèves est là.

### 4 - APPRENDRE EN CONTINU : LIAISONS GRANDE SECTION/CP, CM2/6<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup>

Sur le terrain, des enseignants s'y mettent. Dans trop de cas, l'étalement et l'ignorance réciproque restent la règle.

Résultat : à chacun des trois grands seuils de la scolarité (entrée au CP après la maternelle, entrée en 6<sup>ème</sup>, entrée en 2<sup>nde</sup>), des élèves trébuchent parce que trop déroutés et faute de concertation entre enseignants émetteurs (ceux de la classe d'origine) et enseignants récepteurs (ceux de la classe d'arrivée), la transition d'un cycle à l'autre reste mal maîtrisée, la continuité dynamique des apprentissages et des remédiations éventuelles, insuffisante.

J'entends développer les liaisons GS/CP, CM2/6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup>.

Je serai, dans ce cadre, tout particulièrement attentive à l'articulation GS/CP. Chacun s'accorde, en effet, à reconnaître son importance. Sans aller jusqu'à considérer le CP comme la dernière étape de l'école maternelle (ce pour quoi, néanmoins, militent quelques raisons), l'étape est trop cruciale pour ne pas être mieux négociée.

### 5 - CLARIFIER LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES EN MATERNELLE

Ce maillon de base de notre système éducatif construit les premiers apprentissages et doit préparer à ceux qui suivent : structuration de la communication orale, exploration de l'univers complexe des images, écoute de textes lus à haute voix (tout particulièrement nécessaire en cycle II où le maître devrait y consacrer, au total, au moins une heure par semaine), initiation progressive à l'écrit (sans tomber, naturellement, dans l'obsession de la performance précoce mais en tenant le plus grand compte du rythme de chaque enfant : ni forcer ni frustrer, mais inciter et accompagner avec d'autant plus de souplesse que la direction est claire).

Parmi les réalisations présentées pour les Etats généraux, j'ai été frappée de voir le nombre significatif de celles qui recourent, en grande section, à l'ordinateur comme outil permettant de laisser des traces écrites de récits construits avec les élèves alors même que ceux-ci ne maîtrisent pas encore l'écriture manuelle : il s'agit d'intéressantes démarches de production de petits textes, à condition naturellement qu'elles soient conduites avec rigueur.

Mais la grande affaire de la maternelle, c'est l'oral, l'enrichissement et l'affinement des compétences langagières des enfants.

**Les objectifs pédagogiques de l'école maternelle, école à part entière, seront clarifiés en ce sens et les compétences à acquérir précisées.**

En contrepartie, j'estime nécessaire de soulager l'école maternelle de contraintes inutiles qui pèsent aujourd'hui sur elle. La notation n'a ainsi pas sa place dans ces toutes premières années de scolarité.

### 6 - MIEUX INTEGRER LES BCD DANS LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Instituées en 1984 et considérablement développées depuis (37 MF de 1997 à 1999), les BCD offrent, au coeur de l'école, un lieu de lectures variées stimulant la maîtrise de la langue orale et le goût de la culture écrite.

Il est aujourd'hui nécessaire d'intégrer plus systématiquement les ressources qu'elles offrent aux pratiques pédagogiques quotidiennes :

- en les inscrivant, dans le cadre du projet d'école, dans un projet de travail précis visant à l'amélioration des pratiques de lecture et d'écriture;
- en améliorant la connaissance et l'utilisation des fonds documentaires (écrits et multimédias);
- en les utilisant au service de l'acquisition des compétences transversales, langagières et de comportement;
- en en faisant l'instrument d'un développement des pratiques culturelles, du travail en équipes pédagogiques, de la coopération avec

des professionnels du livre (écrivains, bibliothécaires municipaux, etc.) ;  
- en liant, dans le cadre de l'utilisation des nouvelles technologies, bibliothèques et médiathèques.

## **7 - METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA LECTURE ET DES LANGAGES**

L'effort d'équipement des écoles est un élément de démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication que les programmes actuels et la formation des maîtres prennent encore trop peu en compte.

Je souhaite que les maîtres soient davantage aidés à se repérer entre les différents usages possibles de ces technologies et à les mobiliser au service de l'essentiel : l'enrichissement des compétences des élèves dans le cadre des apprentissages fondamentaux. Il convient en effet de distinguer :

- des fonctions de communication (correspondance, création de sites, échanges en temps réel) qui doivent s'inscrire dans une pédagogie générale de production d'écrit ;
- des fonctions de documentation qui mobilisent des compétences en lecture et traitement de l'information complémentaires de celles sollicitées par les recherches en BCD ;
- des fonctions d'aide à l'apprentissage dans le cadre desquelles la trace gardée en mémoire des essais successifs renseigne utilement sur les cheminements de l'élève.

Les pratiques actuelles sont très variables, encore peu analysées et évaluées. La recherche doit y aider de sorte que le cap soit maintenu sur la construction des connaissances et le développement des compétences.

## **8 - FORMER LES EQUIPES POUR ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU METIER**

Pour accompagner l'évolution rapide des pratiques professionnelles, j'entends réaffirmer la nécessité et le droit pour les enseignants de s'appuyer sur les formations dont ils ont besoin pour exercer efficacement leur mission.

Je souhaite en particulier que ces formations, théoriques et pratiques, soient plus directement en rapport avec les conditions concrètes d'exercice du métier.

Outre l'évolution nécessaire des pratiques d'inspection, encore trop tributaires de la seule notation individuelle, vers des actions plus collectives d'accompagnement et d'animation des équipes, je souhaite que des actions de formation bénéficient prioritairement aux équipes de cycles et, plus largement, aux équipes engagées dans des projets pédagogiques, notamment interdisciplinaires.

## **9 - UNE RECHERCHE-ACTION SUR LES PRATIQUES D'APPRENTISSAGE**

Conformément à l'esprit des Etats Généraux, nous devons nous donner les moyens de mieux comprendre, au plus près des pratiques dans la classe, les modalités et les mécanismes d'apprentissage mis en oeuvre. Cela vaut pour l'écrit et plus encore pour l'oral (dont j'entends développer la pratique dans l'enseignement élémentaire et les collèges) ainsi que pour l'éducation à l'image (qui doit pénétrer plus hardiment à l'école).

C'est pourquoi j'ai décidé de mettre en place un programme de recherche-action portant sur trois thèmes essentiels concernant la maîtrise de la lecture et des langages :

- les apprentissages premiers en maternelle ;
- la continuité des apprentissages d'un cycle à l'autre ;
- les réapprentissages en collège.

Je souhaite que des équipes mixtes d'enseignants/chercheurs, conduisent ce travail en s'appuyant sur les travaux en cours dans les ZEP et sur ceux de l'INRP.

## **10 - EDUQUER A L'IMAGE (EDUC'IMAGE)**

L'éducation à l'image, fixe et animée, doit devenir partie intégrante d'une action renforcée en faveur de la maîtrise de la lecture et des langages.

Il est temps de tirer, pour l'ensemble de notre système éducatif, les leçons des expériences conduites sur le terrain comme, par exemple, le programme TELECOLE à Belfort et à Albi. Ce programme a montré non seulement l'intérêt pour l'acquisition des savoirs et le développement des compétences des élèves, d'une maîtrise des langages de l'image mais également l'impact bénéfique de ces apprentissages pour la maîtrise de la langue orale et de l'écrit (résultats supérieurs à la moyenne nationale lors des évaluations CM2-6<sup>ÈME</sup> en "compréhension des textes écrits").

C'est pourquoi, je souhaite que cette dimension soit désormais plus systématiquement intégrée dans les programmes, les actions pédagogiques quotidiennes et les évaluations ainsi que dans la formation, initiale et continue, des enseignants.

L'éducation à l'image sera en particulier un des volets des ateliers Lectures et Langages pour Tous que je compte mettre en place dans les écoles et les collèges.

## **11 - QUELLES ACTIONS POUR LES JEUNES ILLETRES ?**

Les tests mis en place dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense, bientôt étendues aux jeunes filles, permettent de détecter les jeunes en situation d'illettrisme et de leur proposer une aide adaptée.

En septembre 1998, j'ai signé avec le Ministre de la Défense et le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité un protocole portant sur la démarche d'insertion proposée à ces jeunes en grande difficulté.

Je souhaite donner davantage de vigueur à la contribution du Ministère de l'Education nationale à la prise en charge de ces jeunes dont l'expérience récente a prouvé qu'ils tiraient faiblement parti des contacts et procédures qui leur sont proposés si un suivi plus efficace n'est pas mis en place.

La Mission générale d'insertion des jeunes de l'Education nationale travaille à ce dispositif en liaison avec le programme Nouvelles Chances.

Je compte également, dans quatre départements pilotes pour commencer, tester un dispositif de remédiation expérimental mettant l'accent sur une prise en charge individualisée et un suivi au long cours.

## **12 - CREATION D'ATELIERS D'ECRITURE, DE LECTURES ET LANGAGES POUR TOUS**

La relance que j'entends imprimer, dans la foulée des Etats généraux, à l'action conduite à l'école en matière de maîtrise de la lecture et des langages, la priorité et la centralité, toutes disciplines confondues, de ces apprentissages nécessitent un temps et un lieu clairement identifiés, à l'école et au collège.

C'est pourquoi j'ai décidé la création, dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, du programme "Lecture et Langages pour tous" qui s'appuiera notamment :

- sur la mise en place, pour chaque classe, d'Ateliers Lecture et Langages, dans le temps scolaire, pilotés par les enseignants. Objectif : cultiver ce désir de s'exprimer et stimuler les curiosités nécessaires à la conquête des langages et à leur production (écrit, oral, images). Pour inciter à la diffusion des ateliers dans toutes les classes, le CNDP et les CRDP seront mobilisés et les travaux recensés à l'occasion des Etats généraux seront mutualisés sur un site Internet ;
- sur la création d'un Livret Lecture Passion où seront répertoriés les lectures de l'élève et les travaux auxquels elles auront donné lieu, les textes découverts.

Tel est le cadre que je pose, qu'il faudra bien sûr enrichir par les travaux qui vont suivre les Etats généraux et en laissant leur liberté d'initiative aux enseignants.



## Bureau National : les correspondants académiques

Chaque membre du Bureau National est correspondant d'une ou plusieurs académies : l'objectif est de resserrer les liens entre le Bureau National et les académies afin que notre stratégie syndicale soit conduite dans la clarté et au plus près des aspirations de chacun des adhérents.

Interlocuteurs privilégiés des responsables académiques, les correspondants ont pour mission de contribuer à la vie syndicale locale sans laquelle l'action du BN ne peut avoir de réelle efficacité.

AIX-MARSEILLE	Marthe LEVEQUE	GUYANE	Secrétariat Général
AMIENS	André CADEZ	LILLE	Renée HASIAK
BESANCON	Patrick ROUMAGNAC	LIMOGES	Mohamed BENATTOU
BORDEAUX	Daniel GAUCHON	LYON	Jean-Marc PETIT
CAEN	Jean-Claude QUEMIN	MARTINIQUE	Secrétariat Général
CLERMONT-FERRAND	Patrick ROUMAGNAC	MONTPELLIER	Bernard DE GUNTEN
CORSE	Marthe LEVEQUE	NANCY - METZ	Charles MORITZ
CRETEIL	Marie-Paule COLLET	NANTES	Martine PHILIPPE
DIJON	Jean-Claude QUEMIN	NICE	Marthe LEVEQUE
GRENOBLE	Jean-Marc PETIT	ORLEANS - TOURS	Yannick TENNE
GUADELOUPE	Secrétariat Général	PARIS	Patrick ROUMAGNAC
		POITIERS	Martine PHILIPPE
		REIMS	Marie-Paule COLLET
		RENNES	Francine GROSBRAS
		REUNION	Secrétariat général
		ROUEN	Yannick TENNE
		STRASBOURG	Charles MORITZ
		TOULOUSE	Bernard LESPES
		VERSAILLES	Pierre LARRIEU

Pub FOUCHER

# Concours de recrutement IEN - Session 1999

## ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

1 - SERRE Didier  
 2 - Mme DUMONT Dominique  
 2ex - SRAIKI Christine  
 2ex - PETIOT Jean-Michel  
 5 - FOURNIER Sophie  
 5ex - GAUVAIN Patrice  
 5ex - HIMBAUT Fabienne  
 5ex - LE SOMMIER Pascale  
 5ex - DELAITRE Andrée  
 5ex - MASCIO Marcel  
 5ex - TEMPEZ Pascale  
 5ex - STIOUI Elie  
 5ex - SURIG Joël  
 14 - BAREGE Dominique  
 14ex - COTTET Olivier  
 14ex - LAURENT Janine  
 14ex - MORIN François  
 14ex - PAUL Jean-Louis  
 14ex - SOUVENT Dominique  
 14ex - FAUQUET Marie-France  
 14ex - PELLE Marie-Christine  
 14ex - LECARDONNEL Catherine  
 23 - HEUZE Vincent  
 24 - BEDENES Jean-Yves  
 24ex - BEN Fabien  
 24ex - BOIRIVANT Gérard  
 24ex - CASTELLI Raymond  
 24ex - CREPIN - LEBLOND Jean-Marie  
 24ex - MOARI Lucyna  
 24ex - DESCHAMPS Jean-Philippe  
 24ex - GIEN Eric  
 24ex - LE FUR Martine  
 24ex - JANSEN Monique  
 24ex - JEAN-CHARLES Fred  
 24ex - LAMBERT Michel  
 24ex - NEURY Philippe  
 24ex - ORTALA Pierre  
 24ex - ROCHE Marie  
 24ex - SEWERYN Bruno  
 40 - FORT Maryvonne  
 40ex - DIJON Pascal  
 40ex - GABEREL Annette  
 40ex - RICOUARD Vincent  
 44 - ALBERT Georges  
 44ex - BABLON Frédéric  
 44ex - PLESEL Caroline  
 44ex - GUERRESCHI Marie-Josephe  
 44ex - BIERO Alain  
 44ex - BOULOIS Monique  
 44ex - ALAMOME Josiane  
 44ex - CHASSAGNARD Marie-José  
 44ex - VILLAIN Brigitte  
 44ex - BRIDE Danie  
 44ex - LETANG Liane  
 44ex - MONLOUIS - FELICITE Christian  
 44ex - HUEBER Françoise  
 44ex - ECHALIER Patricia  
 44ex - SADERI Francesco  
 44ex - TABARAUD Didier  
 60 - CUGNY Françoise  
 61 - IPAS Ghislaine  
 61ex - LEBAS Annick  
 61ex - LAFONT Caroline  
 61ex - LEMOINE Catherine  
 61ex - CROIX Brigitte

AIX - MARSEILLE  
 ORLEANS - TOURS  
 VERSAILLES  
 ORLEANS - TOURS  
 VERSAILLES  
 CRETEIL  
 CAEN  
 NANTES  
 VERSAILLES  
 CRETEIL  
 CRETEIL  
 CRETEIL  
 AIX - MARSEILLE  
 CRETEIL  
 TOULOUSE  
 CRETEIL  
 CLERMONT - FD  
 CRETEIL  
 LIMOGES  
 ORLEANS - TOURS  
 CRETEIL  
 RENNES  
 REIMS  
 BESANCON  
 CRETEIL  
 NANCY - METZ  
 LYON  
 NANCY - METZ  
 AMIENS  
 TOULOUSE  
 VERSAILLES  
 DIJON  
 CRETEIL  
 LILLE  
 AMIENS  
 POITIERS  
 CLERMONT - FD  
 TOULOUSE  
 CLERMONT - FD  
 MONTPELLIER  
 PARIS  
 ROUEN  
 BESANCON  
 CAEN  
 BORDEAUX  
 CRETEIL  
 MARTINIQUE  
 CAEN  
 CAEN  
 MARTINIQUE  
 POITIERS  
 LIMOGES  
 VERSAILLES  
 CRETEIL  
 POLYNESIE  
 MARTINIQUE  
 ORLEANS - TOURS  
 AIX - MARSEILLE  
 STRASBOURG  
 POITIERS  
 VERSAILLES  
 TOULOUSE  
 RENNES  
 VERSAILLES  
 ROUEN  
 NANTES

### Liste complémentaire

1 - SIMON Anne  
 2 - MOREAU Marie-Laure  
 3 - MONTUELLE Franck

LILLE  
 DIJON  
 LILLE

## INFORMATION ET ORIENTATION

1 - BARTIER Bruno  
 2 - DESBIOLLES Pierre  
 3 - LAVERGNE Jean-Jacques  
 4 - FRANCOIS-SAINT-CYR Claude  
 5 - GUITARD Lisiane  
 6 - LEVESQUES Alain  
 7 - SALVI Martial  
 8 - JOUANIN Maxime

CLERMONT - FD  
 NELLE CALEDONIE  
 LIMOGES  
 CRETEIL  
 BORDEAUX  
 ROUEN  
 NANCY - METZ  
 POITIERS

### Liste complémentaire

1 - PUJOL Jean-Claude  
 2 - GISPALOU Alain

BORDEAUX  
 GUADELOUPE

## SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

1 - LUTIC Marilynne  
 2 - REMY Serge  
 3 - CAMUS Thierry  
 4 - ROUSSEAU Gilbert  
 5 - HOVER Denis  
 6 - CARTAU Alain  
 7 - LE GOUIC MARTUN Gilbert  
 8 - BLED Jean-Marc  
 9 - JAMES Patrick  
 10 - GRIMAULT Bernard  
 11 - PARJOUET Alain  
 12 - GUERLAIS Johane

CRETEIL  
 ORLEANS - TOURS  
 AMIENS  
 ORLEANS - TOURS  
 NANTES  
 BORDEAUX  
 VERSAILLES  
 AMIENS  
 GRENOBLE  
 LYON  
 AMIENS  
 NANTES

### Liste complémentaire

1 - SEUILLOT Eric  
 2 - JACQUET Daniel

NANCY - METZ  
 LYON

## SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES

1 - BATTIN Marie-Christine  
 2 - MENU Chantal

LYON  
 AMIENS

## HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

1 - LECOIN Sylvie  
**Liste complémentaire**  
 1 - GRAMMARE Gilles

CRETEIL  
 MONTPELLIER

## LETTRES

1 - SENDRE Michèle  
 2 - GERMAIN Hervé

VERSAILLES  
 NANTES

## ECONOMIE ET GESTION

- 1 - DUPONT Christiane
- 2 - DOLESON Marc
- 3 - BECKER Marie-Josèphe
- 4 - GAUBERT Jacqueline
- 5 - PHILIPPE Danièle
- 6 - REYMOND Nicolle

VERSAILLES  
AIX - MARSEILLE  
NANCY - METZ  
GRENOBLE  
NANCY - METZ  
VERSAILLES

## MATHEMATIQUES

- 1 - LABBOUZ Jean
  - 2 - COUTURE Paul
  - 3 - COLLIN Dominique
  - 4 - VERDIER Yves
- Liste complémentaire**  
1 - RENARD Jean-Paul

CRETEIL  
LILLE  
CRETEIL  
PARIS  
LILLE

# Concours de recrutement IA-IPR - Session 1999

## ALLEMAND

- 1 - NICODEME Raymond Prof. agrégé LILLE

## ANGLAIS

- 1 - DECOGNIER Christine Prof. agrégé TOULOUSE
- 2 - GERNIGON Christian Prof. agrégé LILLE
- 3 - ORGERET Christiane Prof. agrégé LYON
- 4 - SERPOLET Danièle Prof. agrégé GRENOBLE

## ARABE

- 1 - NEYRENEUF Michel Prof. agrégé CRETEIL

## ECONOMIE ET GESTION

- 1 - TOLLE Dominique Prof. agrégé BESANCON
- 2 - LANGLOIS Patrick Prof. agrégé LIMOGES
- 3ex - POLENOR Danielle Prof. agrégé MARTINIQUE
- 3ex - PORTAIL Nadine Prof. agrégé REIMS

## EDUCATION MUSICALE

- 1 - FERCHAUD Jacques Prof. agrégé LIMOGES

## EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- 1 - DUPRE Régis Prof. agrégé GRENOBLE
- 2 - HARMAND Michel Prof. agrégé NANTES
- 3 - MOURIER Jean-Luc Prof. agrégé VERSAILLES
- 4 - CACHOT Jean-François Prof. agrégé BESANCON

## ESPAGNOL

- 1 - RODRIGUEZ François Prof. agrégé AIX-MARSEILLE

## ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

- 1 - BENTOSELA Fernand Pers. de direction (ESPAGNE)
- 2 - MAUVERLOT Daniel Prof. agrégé RENNES
- 3 - MORACCHINI Charles IEN CLERMONT-FERRAND
- 4 - CAGNAT Danièle Pers. de direction NANCY-METZ
- 5 - BAGLAN Jean-Louis IEN NANTES
- 6 - DIGNE Marie-Paule Pers. de direction (DATAR)
- 7 - TOFFOLETTI Jacques IEN CRETEIL
- 8 - PETIT Annie Pers. de direction AMIENS

## HISTOIRE - GEOGRAPHIE

- 1 - MISERY Jean-Jacques Prof. agrégé BESANCON
- 2 - PROUILLAC Martine Prof. agrégé ADM. CENTRALE
- 3 - MONDOLLOT Claire Prof. agrégé LIMOGES
- 4 - Mme VARINOIS-JESSNER Dominique Prof. agrégé (Maison de la Légion d'Honneur)

## LETTRES

- 1 - JEAN Joëlle Prof. agrégé TOULOUSE
- 2 - MILHAUD Marie-Lucile Prof. agrégé AIX-MARSEILLE
- 3 - LE BRAS Lélia Prof. agrégé RENNES
- 4 - GUILLOU Marlène Prof. agrégé LILLE

## MATHEMATIQUES

- 1 - ROUSSET-BERT Suzette Prof. agrégé STRASBOURG
- 2 - BARNICHON Dominique Prof. de chaire Sup. CLERMONT-FD
- 3 - ASTIER Colette Prof. agrégé TOULOUSE
- 4 - PAGES Thérèse Prof. agrégé (DJIBOUTI)

## SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

- 1 - PELLEFIGUE Pierre-Yves Prof. agrégé TOULOUSE
- 2 - DUCHEMIN Renée Prof. agrégé LILLE
- 3 - SIMART Christian Prof. agrégé REIMS
- 4 - HAZARD Brigitte Prof. agrégé NANCY-METZ
- 5 - WOZNIAC Jacques Pers. de direction OR.-TOURS

## SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- 1 - MONTOUSSE Marc Prof. agrégé AMIENS

## SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

- 1 - MATRINGE François Prof. agrégé TOULOUSE
- 2 - CHAUVIERE Patrick Prof. agrégé MONTPELLIER
- 3 - LEPEZ Alice Prof. agrégé VERSAILLES
- 4 - LAUNAY Luc Prof. de chaire Sup. NANTES
- 5 - GUYOT Yves I.E.N. GRENOBLE
- 6 - THOMAS Gérard Prof. agrégé AMIENS
- 7 - CRUAZ Alain Prof. agrégé GRENOBLE

## SCIENCES PHYSIQUES

- 1 - CHRISTEL Daniel Prof. agrégé DIJON

## Liste complémentaire

- 1 - OBADIA Jean-Claude Pers. de direction LAREUNION (A.V.S.)
- 2 - PITHON Alain Prof. agrégé MONTPELLIER (E.P.S.)
- 3 - LEGRAND Claude I.E.N. AMIENS (A.V.S.)
- 4 - AMIOT Martine Prof. agrégé CRETEIL (Mathématiques)
- 5 - PERROT Catherine I.E.N. CRETEIL (Lettres)
- 6 - DESCHAIANTRE Eric Prof. agrégé STRASBOURG (Ec. Ges.)
- 7 - MFUHRER Jean-Georges Prof. agrégé STRASBOURG (S.T.I.)
- 8 - PRODHOMME Gérard Pers. de direction RENNES (A.V.S.)
- 9 - PAUTHIER Daniel Prof. agrégé STRASBOURG (E.P.S.)

Se pencher sur notre passé pour mieux préparer les défis de demain, telle est la mission dans laquelle s'est investie une équipe de recherche constituée d'anciens secrétaires généraux et militants de notre syndicat.

Lors de la présentation de ce travail au Centre Henri Aigueperse, la passion et la fougue de nos aînés ont fourni une belle leçon pour l'avenir.

Loin de toute nostalgie ou de tout regret, nos camarades ont montré que si les hommes passent, si les revendications évoluent, notre syndicat reste toujours ancré sur ses valeurs de laïcité et qu'il porte haut le drapeau de la lutte pour plus de justice sociale et pour plus d'efficacité du service public d'éducation.

Ces valeurs, qui nous fédèrent au sein de la FEN, n'excluent nullement notre aspiration à un statut à la hauteur des missions qui nous sont confiées par la République. Définition de nos missions et évolution de notre statut sont les composantes indissociables de notre combat syndical ; c'est par l'articulation de ces deux dimensions que nous devons faire entendre à nos interlocuteurs ministériels la légitimité de nos revendications.

Merci donc à nos camarades qui ont su nous rappeler avec pertinence que seule notre union, au sein de notre syndicat, nous permettra de faire avancer nos idées et nos aspirations.

Patrick ROUMAGNAC

## Historique du Syndicat des Inspecteurs

### Un «devoir» de mémoire

Le Centre Henri Aigueperse, par son Secrétaire général Guy Le Néouannic, désireux, au sein d'une étude plus vaste, de reconstituer l'historique des syndicats qui composent la F.E.N., a souhaité obtenir, à ce titre, une contribution du Syndicat des Inspecteurs de l'Education Nationale.

Sur la proposition de Michel Le Bohec, une équipe s'est donc constituée. Elle réunissait d'anciens Secrétaires généraux (A. Guillot, M. Moisan, J. Tétard, M. Marucelli) et d'anciens animateurs des commissions corporative et pédagogique (J. Buisson, M. Cruchet, M. Luc, J.-Cl. Mitéran). Au fil des mois, plusieurs réunions du groupe, animé, sur proposition de ses membres, par J.-Cl. Mitéran chargé de la coordination des travaux et de leur présentation finale, ont permis d'explorer différents domaines de l'action syndicale, plus particulièrement de 1945 à 1993, les participants ayant décidé de limiter leur étude à l'historique du seul SNIDEN. Pour y faire suite, une actualisation du propos, du congrès de Strasbourg – préparatoire à la transformation du syndicat par regroupement des SNIDEN,

SNIET et SNIIO – jusqu'à nos jours, a été demandée à l'équipe constitutive de l'actuel Bureau National du SI.EN-FEN.

A travers l'étude des archives et les témoignages, les membres du groupe se sont donc répartis les domaines de recherche. Chacun de ceux-ci a fait, ensuite, l'objet d'une synthèse écrite, proposée et discutée en réunion plénière.

C'est ainsi qu'Albert Guillot et Jean-Claude Mitéran ont traité de l'histoire du syndicat, depuis la création, en 1929, du " *Syndicat des Inspecteurs de l'Enseignement primaire de France et des Colonies* " jusqu'au congrès de Créteil (1997) consacrant la naissance du *Syndicat de l'Inspection*.

Jean Tétard a relevé les engagements et les combats pour *la défense de la laïcité*, ainsi que *les relations entre le SNIDEN et la FEN*. Liant l'évolution du syndicat à celle de la Fonction publique – pour en constater les trop fréquents écarts – Jean Buisson et Michel Cruchet, ont retracé *les luttes corporatives* et précisé les acquis, toujours insuffisants mais toujours obtenus grâce à la mobilisation de chacun au sein de notre syndicat.

Michel Moisan et Michel Luc, enfin, ont étudié la formation des inspecteurs dans la perspective plus large de *la formation initiale et continuée des personnels de l'Education nationale* développée dans les nombreux écrits produits, notamment de 1968 à 1985, par la commission pédagogique du SNIDEN.

C'est à Michel Marucelli, actuel membre du Bureau du SI.EN-FEN, qu'est revenue la tâche de compléter l'étude, de 1993 à nos jours.

Ces textes feront peut-être, ultérieurement, l'objet d'une publication, au moins pour servir à l'information des futurs collègues. En l'attente, et sous une forme évidemment allégée, les résultats de l'étude ont été présentés, oralement, le 10 mars dernier au siège du Centre Henri Aigueperse, en présence des co-auteurs et de Patrick Roumagnac, Secrétaire Général par intérim du SI.EN-FEN. Ont également participé au débat qui a suivi, Guy Le Néouannic, Jean-Paul Roux, Secrétaire Général de la FEN, ainsi qu'un certain nombre de personnalités dont Jean Deygout, IG et ancien Directeur au ministère qui, de par ses fonctions, fut longtemps

un interlocuteur privilégié du SNIDEN.

Reprenant, très partiellement, l'introduction à la présentation du texte, nous redisons ici que " *le Syndicat des Inspecteurs de l'Education Nationale reste le syndicat le plus représentatif des I.E.N.*

- *parce qu'il a toujours réussi à surmonter en son sein les tendances,*

- *parce qu'il a pris toute sa part dans la défense de la laïcité,*

- *parce qu'il n'a jamais renoncé à obtenir le rattrapage d'un déclassement constaté*

- *et parce qu'il s'est largement impliqué dans l'évolution pédagogique. "*

Jean-Claude MITERAN  
Mars 1999